



Avançon	Remollon
La Bâtie-Neuve	La Rochette
La Bâtie-Vieille	Rochebrune
Brézières	Rousset
Espinasses	Saint-Étienne-Le-Laus
Montgardin	Théus
Piégut	Valserres
Rambaud	Venterol

Monsieur Joël BONNAFFOUX, président
à Mesdames et Messieurs les délégués
de la communauté de communes Serre-Ponçon
Val d'Avance

Objet : CONVOCATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nos réf. : 2018-02-64-AG

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil communautaire de la Communauté de communes de Serre-Ponçon Val d'Avance (CCSPVA) qui se tiendra le :

MARDI 6 MARS 2018 A 18H30

Au siège de la Communauté de communes de Serre-Ponçon Val d'Avance

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Validation du procès-verbal du conseil communautaire en séance du 30 janvier 2018.

POLE FINANCES, RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION GENERALE

1. Délibération : Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).
2. Délibération : Complément de rémunération applicable aux agents contractuels de droit privé.
3. Délibération : Participation financière à la protection sociale des agents.
4. Délibération : Décision modificative n°1 sur le budget assainissement (opération 606 01 Crédits supplémentaires en dépenses et en recettes).
5. Délibération : Décision modificative n°2 sur le budget assainissement (opération 606 04 Crédits supplémentaires en dépenses et en recettes).

Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance

33, rue de la Lauzière 05230 LA BATIE-NEUVE

Tél. 04 92 50 20 50 - Fax : 04 92 50 21 65

Courriel : secretariat@ccspva.com

www.cc-serreponconvaldavance.com

6. Délibération : Décision modificative n°3 sur le budget assainissement (opération 606 05 Crédits supplémentaires en recettes).
7. Délibération : Décision modificative n°4 sur le budget assainissement (opération 606 06 Crédits supplémentaires en dépenses).
8. Délibération : Débat d'Orientations Budgétaires 2018.
9. Délibération : Désignation des représentants de la CCSPVA au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

POLE EAU, ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

Service assainissement collectif (AC)

10. Délibération : Désignation des membres du Conseil d'Exploitation (CE) pour la gestion de la régie assainissement.
11. Délibération : Conventions financières avec les communes d'Avançon et La Bâtie-Neuve suite au transfert de la compétence assainissement.
12. Délibération : Tarification des prestations de services aux particuliers dans le cadre de l'assainissement collectif.
13. Délibération : Instauration du règlement du service assainissement.
14. Délibération : Enquête publique schéma directeur d'assainissement de La Rochette.
15. Délibération : Attribution du marché n°2018-03 : maîtrise d'œuvre pour le programme d'assainissement sur la commune de La Bâtie-Vieille.
16. Délibération : Extension d'adhésion à Ingénierie Territoriale des Hautes-Alpes (IT05).

Service déchets

17. Délibération : Convention avec la Communauté de communes de Serre-Ponçon pour la collecte d'objets en déchèterie en vue de leur valorisation pour réemploi.
18. Délibération : Approbation du règlement intérieur applicable au sein des déchèteries d'Avançon et de Théus.
19. Délibération : Avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre opération sous mandat construction d'une salle multi activités et de locaux techniques sur la commune de Bréziers : suppression de la retenue de garantie sur le contrat de maîtrise d'œuvre.
20. Délibération : Attribution marché n°2017-21 – MAPA Construction d'une salle multi activités et de locaux techniques à Bréziers/opération sous mandat.

**POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET
TOURISME**

21. Délibération : Acquisition de lames directionnelles et de localisation et de localisation par les entreprises du territoire intercommunal sur les zones d'activités économiques.
22. Délibération : Versement d'une subvention à l'Espace Culturel de Chaillol dans le cadre des Week-ends Musicaux et du Festival de Chaillol 2018.

Fait à La Bâtie-Neuve, le mercredi 28 février 2018.

Monsieur le président,

Joël BONNAFFOUX.

